



PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du :	jeudi 21-septembre 2017 au D.49 les Ponts de Cé
Pilotes :	Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT
Présidence :	Isabelle SALAÛN
Présents :	Fabrice BRYAND- Patrick DRENO- Lucie BEAUFRETON-Matthieu BENAITEAU Raphaël CORFA- Alain QUINTON-Arnauld SURCHAMP-
Assiste :	Gabriel GÔ-Nicolas BOURDIN-Gregoire SORIN
Excusés :	Edouard CLOTEAU - Marc DAUTY - Philippe HAURAY - Pascal JEANNESSON- Nicolas-Pierre BERNOT - Edouard BOURGERY – Hélène FERCHAUD – Frédéric BLAIS – Philippe LEGENDRE – Matthieu ORHON – Samuel DELEPINE – Mathieu TENAILLEAU – Marc TALON – Yvon COUFFIN – Alain PASQUIER – Jean-Noël ROISNE

1. Mise en place de la commission

Gabriel Gô, responsable du pôle des pratiques auquel la commission médicale est rattachée, souhaite la bienvenue aux participants.

Un rapide tour de table de présentation permet à tous de situer les membres présents.

Gabriel Gô propose sur avis du Codir de choisir le docteur Isabelle Salaün comme présidente de ladite commission régionale médicale. Accord unanime des présents.

Pour des besoins évidents de continuité de fonctionnement, il est souhaitable de désigner un vice président qui en relation avec le président assure la charge de l'activité en parallèle et en son absence. Yvon Couffin est pressenti, (en attente de confirmation), à défaut Patrick Dreno.

2. Organisation de l'activité

- Précision apportée pour cette saison 2017-2018 : les dossiers de surclassement et les dossiers d'arbitres.
Doc Patrick Dreno : pour le 44 dossiers ligue
Doc Yvon Couffin : pour le 44 dossiers district
Doc Isabelle Salaün : pour le 49 et 85 dossiers ligue
Doc Pierre Leroy : pour le 49 dossiers district
Doc ? : pour le 85 dossiers district
Doc Pascal Jeannesson : pour le 53 et 72 tous dossiers

S'informer de comment le district 85 gère les dossiers qui le concerne et par qui. (La Présidente)
Important pour réflexion et une mise en place éventuelle coordonnée identique à la ligue et aux districts, pour la saison 2018-2019.

- Demande de simplification de la procédure (scan des pièces lourde pour le référent administratif) doit on continuer ainsi ? Avantage gain de temps et facilité de traitement pour les médecins.

- Attention toutefois au secret médical, dossier sous enveloppe, seules les pièces administratives sont consultables par l'administratif.

Principe maintenu : procédure actuelle pour 44 et Dr Dreno ; procédure courrier pour ex-Maine, 49 et 85.

3. Organisation de l'activité : planning des actions

Intervention des cadres techniques qui rappellent leurs besoins en matière d'accompagnement des stages, des sélections et des formations

Principe retenu :

Rassemblement = 1 Kiné
Stage = 1 Kiné + 1 Médecin
Match= 1Kiné et ou selon 1Kiné et 1 Médecin
Formation= 1Kiné et ou 1 Médecin selon les thèmes

Sujets : le dopage : des besoins en recrutement pour assurer les formations
la récupération, la remise sur le terrain après blessure.

Campagne nationale : Commotion cérébrale. Dossier à traiter lors des formations d'éducateurs et d'arbitres. Si pas d'intervention médicale, prévoir de transmettre les documents et diapo aux cadres techniques pour visionnage (Présidente)

Affectation des intervenants sur les actions de la saison2017-2018.

4. Organisation de l'activité : recrutement

- Alain Quinton se propose de rechercher des kinés sur le 53 pour besoin en local, notamment pour le 16 décembre 2017 et le 13 janvier 2018

- Arnaud Surchamp également pour le 72 (besoins généraux) et sur Sablé.

- Solliciter le docteur Gérard Portier pour des interventions sur Sablé (la Présidente)

5. Organisation de l'activité : Fonctionnement et divers

1-Valise de terrain : actuellement 3 en service = en libre service commun CRT, Pôle espoir, formations = (inadapté) la pharmacie à dispo = inacceptable, seul un médecin ou pharmacien peut remettre un médicament !

Avec les besoins de la LFPL la commission propose une autre organisation.

- Une séparation claire et distincte : valises pour stages et rassemblements dissociées du matériel Pôle Espoirs et formations.
- Pour Médical : Stockage autonome (à déterminer mais pas à la portée de tous, soit chez techniciens ou local sécurisé)

Le docteur Patrick Dreno établit un bilan de l'existant, propose le niveau et les quantités liés aux besoins

Le docteur Isabelle Salaün récupère la liste type pharmacie, à partir de laquelle elle établit les besoins LFPL. Pharmacie à sécuriser à l'avenir (boîte à clé).

- Désignation d'un médecin et d'un Kiné pour assurer le suivi et le réapprovisionnement.

Lors des rassemblements ou des stages, voire des rencontres, l'équipe d'encadrement technique se charge des valises ainsi que du défibrillateur.

Vérifier l'état du défibrillateur et de la charge de la batterie. (Où est il ? Qui en a la responsabilité ?)

Si besoin achat de matériel Ligue, effectuer une demande justifiée au CODIR

Les Pilotes de Pôle

Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT

La Présidente de séance

Isabelle Salaün

Le Secrétaire

Gabriel GÔ